



## Renouvellement de la carte de séjour

Par **zarrina**, le **21/01/2011** à **16:36**

Bonjour,

Je suis une femme de 34 d'originaire du Tadjikistan. je suis venue en France pour mes études en musique.tout ce temps à partir de mon arrivée j'ai eu la carte de séjour d'1 an que je renouvelais chaque année.en decembre 2010 j'ai renoncé mon inscription à l'ecole car je n'avais plus de moyen de payer mes études.actuellement ma carte de séjour n'est plus en cours de validation et j'ai le RDV à la prefecture de police pour le 4 fevrier. j'ai une fille de 12 ans qui habite avec moi à Paris pendant 4 ans et son passport international n'est plus en cours validité pour que je demande les droit circulation pour elle. j'ai peur de me retrouver en situation illegale si la prefecture me refuserai le renouvellement le 4 fevrier . peux- je demander la carte de résidant avec ma situation actuelle? comment je peux obtenir la carte sejour autrement?Je suis en France depuis 2004 et ma fille depuis 2007.  
merci d'avance pour votre réponse.

Par **mimi493**, le **21/01/2011** à **17:47**

Vous n'avez aucun motif pour avoir un droit au séjour en France. Allez voir une association pour essayer de monter un dossier mais il est impératif que vous et votre fille aient un passeport en cours de validité